

Votre annonce n°22-107984 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.

[Imprimer](#) [Retour](#)

Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
[> Contact client](#)

Avis de marché

Département(s) de publication : **94**
Annonce No **22-107984**

[I.](#) [II.](#) [III.](#) [IV.](#) [V.](#) [VI.](#)

FNS SIMPLE AVIS DE MARCHÉ

Section I : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :
Commune de Charenton-le-Pont
Type de Numéro national d'indentification :
SIRET
N° National d'identification :
21940018100018
Ville :
Charenton-le-Pont
Code Postal :
94220
Groupement de commandes :
Non

Département(s) de publication : **94**

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur :

www.achatpublic.com

Identifiant interne de la consultation :

PA2212

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :

Oui

Utilisation de moyens de communication non
communément disponibles :

Non

Nom du contact :

Direction de la Commande Publique

Adresse mail du contact :

marchespublics@charentonlepont.fr

Numéro de téléphone du contact :

Section 3 : Procédure

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions /
moyens de preuve :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat
n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi
mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code
du travail. Attestation d'assurance civile et décennale en
cours de validité

capacité économique et financière - conditions / moyens
de preuve :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le
chiffre d'affaires concernant les prestations objet du
contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices
disponibles.

capacités techniques et professionnelles - conditions /
moyens de preuve :

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et
l'équipement technique dont le candidat dispose pour la
réalisation du contrat. Déclaration indiquant les effectifs
moyens annuels du candidat et l'importance du personnel
d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières

années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Technique d'achat :

Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis :

7 octobre 2022 - 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique :

Interdite

Réduction du nombre de candidats :

Non

Possibilité d'attribution sans négociation :

Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes :

Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :

Services généraux des administrations publiques

Critères d'attribution :

Valeur technique (40%): 1.1-La méthodologie et organisation mise en œuvre pour la prise en charge des travaux neufs, d'entretien et leur réalisation, moyens humains mobilisables pour ce marché, la sécurité et protection sur les lieux d'intervention(14%) ; 1-2: Les délais moyens pour assurer les visites sur site, établir les devis, réaliser les travaux (12%); 1.3- Les matériels et matériaux utilisés, leur provenance, les fiches techniques des produits en rapport avec le BPU (8%); 1-4:Les mesures mises en œuvre pour la protection de l'environnement (6%)2- Prix des prestations: 60.0%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché :

Travaux de plomberie/ Sanitaire

Code CPV principal

Descripteur principal : 45330000

Type de marché :

Travaux

Description succincte du marché :

Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de divers travaux de plomberie dans les bâtiments communaux de la Ville de Charenton-le-Pont. Par ailleurs, le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour le motif suivant: l'objet

de l'accord-cadre ne permet l'identification de prestations distinctes, , c'est-à-dire que les prestations ne sont pas susceptibles " par leur nature et compte tenu de l'objet de l'accord-cadre, de faire l'objet de lots différents ".

L'accord-cadre est à bon de commande avec un minimum et maximum en valeur. Montant minimum : 20 000euros HT ; Montant maximum: 200 000euros HT. Ce montant sera identique pour la période de reconduction. En effet, le nombre de périodes de reconduction est fixée à 1. La durée de la période de reconduction est de 24 mois. La durée maximale du contrat toutes périodes confondues, est de 48 mois.

Lieu principal d'exécution du marché :

Commune de Charenton-le-Pont

Durée du marché (en mois) :

Valeur estimée (H.T.) :

Valeur entre :

et :

La consultation comporte des tranches :

Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :

Non

Marché alloti :

Non

Mots descripteurs : Plomberie (travaux)

Section 5 : Lots

Ce bloc n'est pas accessible car l'objet n'est pas alloti.

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire :

Non

Autres informations complémentaires :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) ou par voie papier n'est pas autorisée.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. . A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré Hors délai si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues et ne sera

pas ouvert. Il est conseillé aux candidats de prendre leurs dispositions pour anticiper une éventuelle difficulté technique. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention Copie de sauvegarde, ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Les candidats déposent leur offre par voie électronique sur la plateforme achatpublic.com via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique Marchés publics"/"salle des marchés avant le vendredi 7 octobre 2022 à 16 heures. Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement par voie électronique sur : achatpublic.com via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique Marchés publics / Salle des marchés. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Conformément à l'article R 2143-13 du Code de la Commande publique, les candidats disposant d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, ne sont pas tenus de fournir les documents et justificatifs liés aux qualités et capacités, sous réserve qu'ils soient accessibles gratuitement, et que les candidats fournissent à la Collectivité l'ensemble des informations nécessaires à la consultation de ces outils numériques. Conformément à l'article R 2143-14 du Code de la Commande publique, le Pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-Le nous une fois ". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. En outre, la collectivité négociera avec les 3 candidats les mieux classés à l'issue d'une première analyse. Néanmoins la Ville se réserve la possibilité de ne pas négocier. Aucune variante n'est autorisée. Enfin, il est rappelé aux candidats que les prix inscrits dans le DQE doivent impérativement correspondre à ceux inscrits dans le BPU

Date d'envoi du présent avis :
8 septembre 2022

Éléments de facturation :

Classe de profil : Commune

Siret : 21940018100018

Libellé de la facture : Commune de Charenton-le-Pont Direction des Finances 48 rue de Paris, F-94220 Charenton-le-Pont.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 7 octobre 2022

Objet de l'avis : travaux de plomberie/ sanitaire

Nom de l'organisme : Commune de Charenton-le-Pont

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun